

# Le Fium'Orbu libéré se déverse à nouveau en mer

Dans le cadre d'un plan de gestion bipartite du grau du Fium'Orbu établi entre les communes de Ghisonaccia et Prunelli, l'embouchure du fleuve vient d'être rouverte, permettant ainsi au cours d'eau de rejoindre la mer.

C'est l'entreprise de François Francisci qui s'est attelée à la tâche.

Travailler sur cette portion de territoire n'est pas chose aisée car les règles sont strictes comme nous l'explique le maire de Ghisonaccia Francis Giudici : *"Il faut en passer par la police des eaux et les services du domaine public maritime avant d'entreprendre quoi que ce soit. L'intervention qui vient de se dérouler est temporaire. Des études sont en cours pour trouver des solutions pérennes en tenant compte des aléas climatiques et notamment du plan de prévention du risque inondation."*

Si pour l'heure seule la partie nord a fait l'objet d'une ouverture, il est acté entre les communes qu'en cas d'insalubrité ou de submersion, la partie sud qui donne accès à la plage de calzarellu ferait l'objet de travaux pour libérer un fleuve en crue et lutter contre les risques d'inondation immédiats.

Aux abords de l'embouchure, plusieurs affluents se déversent dans le fleuve.

On citera le ruisseau d'Alze-



La partie nord du grau a été ouverte. En cas d'urgence, la partie plus au sud pourrait être également dégagée. / PHOTOS.S.B

ta et celui de Serracinella qui traverse l'étang de Gradugine.

Des affluents en danger pour le docteur André Rocchi maire de Prunelli di Fium'Orbu : *"Alzeta est en train de mourir et se transforme en tourbière avec un impact sur la faune aquatique. De plus, les dépôts sédimentaires peu à peu modifient le cours du fleuve. L'érosion progressive des sols lors des crues nous a déjà privés*

*de grandes superficies derrière les écuries proches de l'hippodrome. Un hippodrome également en danger si rien n'est fait"*, explique le maire.

Au sein de la communauté des communes du Fium'Orbu Castelli, des études sont en cours pour trouver des solutions pérennes et lutter efficacement contre la colère du fleuve.

Une colère qui a déjà coûté plusieurs millions d'euros de

dégâts aux camps de vacances.

André Rocchi, passionné par le cours d'eau depuis son enfance, prendra toute sa part à la réflexion : *"Il nous faut d'un handicap en faire une richesse. Stabiliser les berges par des palplanches, reconstituer le chenal et les digues qui existaient du temps de la Fortef, nous permettre d'évacuer les sédiments accumulés sous et hors de l'eau afin de faciliter l'écoulement du fleuve, autant de pistes à explorer et défendre tout en développant de nouvelles activités nautiques"*, explique André Rocchi.

Pour cela le maire de Prunelli compte sur la mise en œuvre d'une loi expérimentale en ce domaine, assouplissant la législation en vigueur. Ce fut d'ailleurs l'objet d'une question posée récemment au premier ministre Edouard Philippe lors de sa venue en Corse. Une plus grande liberté d'action locale pour, loin de considérations technocratiques, donner aux élus locaux une plus grande autonomie dans la gestion de leurs cours d'eau.

PATRICK BONIN



L'entreprise Francisci a réalisé les travaux dans un cadre réglementaire très strict.